

L'enregistrement a déjà commencé du côté des services d'ophtalmologie de ladite formation sanitaire. En principe à compter du 8 avril 2018 et ce pendant une dizaine de jours une équipe de chirurgiens ophtalmologues va venir à bout de cette maladie chez les nécessiteux.

La cataracte est un trouble de la vision qui survient lorsque le cristallin, cette petite lentille ovale située derrière la pupille, perd de sa transparence. Elle représente la troisième cause de cécité dans le monde, dit-on.

À partir de 65 ans, la majorité des personnes ont un début de cataracte. L'opacification du cristallin n'occasionne pas de gêne visuelle importante si elle se fait dans les couches périphériques du cristallin, explique un spécialiste.

On distingue plusieurs formes de cataractes, dont voici les principales : la cataracte sénile. La majorité des cataractes surviennent chez les personnes âgées. Le processus normal de vieillissement peut entraîner le durcissement et l'opacification du cristallin. La cataracte liée à l'âge touche souvent un œil plus que l'autre.

Vient ensuite la cataracte secondaire. Certaines maladies (surtout le diabète, s'il est mal contrôlé), la prise de certains médicaments (par exemple, la cortisone prise par voie orale) ou l'exposition à de fortes doses de radiation peuvent être la cause de cette dernière. En outre, le fait d'avoir subi une chirurgie à l'œil ou d'avoir certains problèmes oculaires (comme une forte myopie, un glaucome ou un décollement de la rétine) rend plus à risque de cataracte.
